

GÉNÉRALITÉS

Ce plan de collecte vous informe des tournées de collectes ainsi que des autres possibilités d'éliminer ou de recycler vos déchets. Les sacs officiels sont en vente dans les commerces de la région. Les vignettes pour conteneurs sont disponibles à l'administration communale.

DÉCHÈTERIES

Déchèterie du Collège

Rue Centrale 2

Dépôt autorisé :
Lundi - vendredi de 8.00 à 20.00
Samedi de 8.00 à 16.00

Déchets spéciaux repris en plus de la liste ci-dessous :

Capsules Nespresso

POSTES DE COLLECTE

Points de ramassage

Selon liste au verso du présent plan

CONTACT, RENSEIGNEMENTS

Administration communale
Rue de la Valle 19
2738 Court
032 497 71 10
contact@court.ch
www.court.ch

COSEDEC

COSEDEC, coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets a pour mission de sensibiliser les écoliers sur les déchets. Contact pour plus d'info :
032/487.35.50 /
www.arc-jurassien-dechets.ch (liens)

COLLECTES

Ordures ménagères



Jour(s) de collecte: lundi
Début de la collecte: 07h00

Les déchets ménagers doivent être déposés dans des sacs officiels Celtor. Les conteneurs munis d'une vignette doivent être fermés. Les déchets doivent être déposés le matin du jour de la collecte sur les points officiels désignés par la commune. Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Tournées supprimées	Remplacées par
05.04.10 (Lundi de Pâques)	→ 08.04.10
24.05.10 (Lundi de Pentecôte)	→ 27.05.10
06.09.10 (Foire de Chandon)	→ 08.09.10

Papier



Collecte périodique

Le papier est à déposer ficelé le jour de la tournée.

Les sacs à commissions en papier, les sacs à fourrage, etc... ne peuvent pas être utilisés pour y déposer le papier.

Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Dates de collecte:

08.02.10	10.05.10	05.07.10	06.09.10
08.11.10	20.12.10		

Objets métalliques

Collecte périodique

Les objets métalliques peuvent être apportés au Centre communal uniquement aux dates prévues à cet effet entre 11h00 et 12h00

Dates de collecte:

06.02.10	10.04.10	05.06.10	04.09.10
06.11.10			

Déchets compostables

Jour(s) de collecte: mercredi
Début de la collecte: 07h00

Les déchets déposés en vrac ou dans des récipients non conformes ne sont pas ramassés. Les déchets doivent être déposés aux points de collectes officiels désignés par votre commune. Branches diamètre max. 12 cm. Fagots ficelés, longueur max. 2 m, diamètre 50 cm. Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Tournées supprimées	Remplacées par
06.01.10	→ annulée
20.01.10	→ annulée
03.02.10	→ annulée
17.02.10	→ annulée
03.03.10	→ annulée
17.03.10	→ annulée
31.03.10	→ annulée
14.04.10	→ annulée
08.12.10	→ annulée
22.12.10	→ annulée

Carton



Collecte périodique

Le carton est à déposer aplati et ficelé ou aplati et entassé dans un carton le jour de la tournée sur les points officiels désignés par la commune.

Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Dates de collecte:

25.01.10	26.04.10	21.06.10	23.08.10
25.10.10	06.12.10		

Tournée spéciale branches



Collecte périodique

La tournée est réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse. La tournée est prévue au mois d'avril.

Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Déchets encombrants combustibles



Collecte périodique

Sont considérés comme déchets encombrants, les objets qui ne peuvent pas être collectés de manière sélective et ne peuvent pas être contenus dans un sac officiel CELTOR.

A déposer sur les points officiels désignés par la commune.

Pour des informations concernant cette tournée, veuillez vous adresser au 032/487 35 50.

Dates de collecte:

01.03.10	07.06.10	22.11.10
----------	----------	----------

OÙ SONT REPRIS CES DÉCHETS?



Aluminium et boîtes de conserve
- à la déchèterie



Batteries d'auto
- par les points de vente



Déchets inertes (petites quantités)
- avec les déchets de chantier



Huiles minérales et végétales
- à la déchèterie



PET (bouteilles à boissons)
- par les points de vente



Pneus
- par les points de vente



Textiles
- lors des collectes de textiles
- dans les conteneurs à textiles



Verre
- à la déchèterie



Appareils électriques et électroniques
- par les points de vente
- centres de collecte SENS/SWICO (024/424 20 44)



Déchets spéciaux ménagers
- par les points de vente



Médicaments
- par les points de vente



Néons - lampes fluorescentes
- par les points de vente
- aux centres de collecte SENS (024/424 20 44)



Piles et accumulateurs
- par les points de vente

Points de ramassage des déchets

1. Restaurant de l'Ours
2. Rue du Moulin 1, vis-à-vis de chez M. Pascal Rossé
3. Croisée de la rue des Sources (rue de la patinoire)
4. Fontaine après Roycolor en face de la forge Gobat
5. Croisée de la route de Montoz chez M. Denis Léchet
6. Conteneurs, route de Montoz en dessus de chez Jodaco
7. Conteneurs, Centre Communal
8. Chemin de la Scierie, vis-à-vis Boulangerie Paroz
9. Croisée de la rue de la Gare
10. Hôtel de la Gare + conteneurs
11. Usine les fils d'Henri Frei SA
12. Usine Schneeberger (seulement conteneurs de l'usine)
13. Station d'épuration
14. Conteneurs , route de Chaluet vis-à-vis dépôt Luc Freudiger
15. Croisée route de Chaluet – ferme Marie-Thérèse Unternährer
16. Usine Tectri
17. Immeuble Girod vis-à-vis des garages
18. Macor S.A.
19. Conteneurs, Sous-Graiterie – chez M. Känzig
20. Garage en bois, usine Neukomm SA
21. Croisée rue des Gorges – La Fenatte
22. Croisée rue de la Fenatte 2 – ruelle des Jardins
23. Croisée rue de l'Aurore – Chantemerle
24. Rue de l'Aurore vers chez Mme Léonie Horisberger
25. Rue Chantemerle entre chez M. Jean-Pierre Frei et M. Marcel Paupe
26. Croisée rue de la Fenatte – rue des Coillards
27. Rue des Coillards entre chez M. Jacques Misteli et M. Arnold Badertscher
28. Rue des Coillards en face de chez M. Pierre Fauchère
29. Rue du Nord en bas de chez M. Luigi Andrani
30. Immeuble Pifaretti vis-à-vis de la Calèche
31. Rue de l'Avenir 3, vers chez M. Pierre Rossé
32. Rue de l'Avenir 16, vers chez M. Marchand
33. Conteneurs de la Calèche + immeuble parc sud
34. Rue des Gorges 3 – devant usine Ultra
35. Proxi – Rue Centrale 15
36. Rue de la Golatte 2 – croisée avec la rue de la Cure
37. Rue de la Golatte 4 – devant chez M. Claude Schütz
38. Rue de la Golatte 9 – devant la fontaine vers chez M. Lucien Schnegg
39. Rue du Temple 6 devant immeuble
40. Rue du Temple 12 – devant chez Mme Anne-Marie Freudiger
41. Rue de l'Essor, place de parc devant chez M. Claudio Panseri
42. Rue de l'Essor vers l'usine MPS SA
43. Rue de Bel-Air 1 devant chez M. Raymond Musy
44. Conteneurs, usine Essor
45. Rue de Bel-Air 20 devant chez M. Michel Beuret
46. Rue de Mévilier 1, vers le jardin centre
47. Croisée de la rue du Vélé et la rue de Mévilier vers l'ancien Stand avec conteneurs
48. Rue de Bel-Air 12 devant chez M. Michel Barthe
49. Froideval 10 devant chez M. Francis Barth
50. Conteneurs devant l'entreprise Rufenacht
51. Croisée de Froideval et Mévilier
52. Rue Marzon vers chez M. Jean-Philippe Gobat
53. Rue Marzon vers la place de jeu